

**DEPARTEMENT DE LA DROME**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 26 mai 2020**

Nombre de membres afférents : 19  
En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 19  
Date de la Convocation : 19/05/2020  
Date d'affichage : 19/05/2020

L'an deux mil vingt et le vingt- six mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire sortant, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- Mathilde SAVARY- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Jean GRANGER- Alexandra CHABANIS- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Nathalie MARECHAL- Jean- Luc MONTAGNER- Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD.

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Délibération 2020-019 : Désignation de deux représentants appelés au sein d'un comité de territoire du syndicat d'irrigation drômois.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'arrêté interpréfectoral en date du 7 février 2020 portant retrait des communes de Mirmande et Saulce- sur- Rhône et approuvant les statuts modifiés du Syndicat d'irrigation Drômois à l'issue des élections municipales 2020,

Considérant le courriel en date 16 mars 2020 du Syndicat d'Irrigation Départemental demandant au Conseil Municipal de désigner à nouveau deux délégués suite au renouvellement du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal A L'UNANIMITE

- Propose la désignation de deux représentants appelés à siéger au sein d'un comité de territoire. Dans un 2ème temps, le comité de territoire élira en son sein ses représentants (et leurs suppléants) au comité syndical du syndicat d'irrigation drômois.
- Les représentants proposés sont Yves Courbis en qualité de titulaire et David Magnet en qualité de suppléant.

- POUR : 19  
- CONTRE : 0  
- ABSTENTION : 0

Yves COURBIS  
Maire



